ETAT DES LIEUX DES PRESCRIPTIONS HOSPITALIERES EXECUTEES EN VILLE (PHEV) DE PANSEMENTS EN CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE





M.BABIN ⁽¹⁾, L.GAUDEFROY ⁽¹⁾, S.MEMBRE ⁽¹⁾, A.PETIT ⁽¹⁾
⁽¹⁾ CHU AMIENS PICARDIE – 1 rond point du Professeur Christian Cabrol – 80054 AMIENS

marie.babin59@gmail.com

n° 54

Mots-clés : dispositifs médicaux, bonnes pratiques, lien ville hopital

INTRODUCTION - OBJECTIFS

Les montants remboursés par l'Assurance Maladie au titre des pansements inscrits à la LPP pour notre ES ont atteint 1,9M€ en 2023 (+ 4,1% vs 2022).

- > Dans ce contexte de progression continue des dépenses, en collaboration avec la CNAM, notre ES a engagé une démarche d'analyse visant à évaluer la conformité aux recommandations en vigueur des prescriptions hospitalières de pansements exécutées en ville.
- > Le service de chirurgie orthopédique s'est associé à cette initiative, avec une participation active des chirurgiens, en se concentrant sur les pansements prescrits pour la prise en charge des plaies aigues suturées après intervention chirurgicale.
- ➤ Ce travail poursuivait <u>plusieurs objectifs secondaires</u> : **analyser la conformité de la dispensation en ville des prescriptions hospitalières de pansements, recenser et quantifier les prescriptions effectuées par des professionnels de santé libéraux à la suite d'une prescription hospitalière de pansement, estimer les surcoûts engendrés, et enfin, mesurer l'impact écologique.**

MATERIEL & METHODES

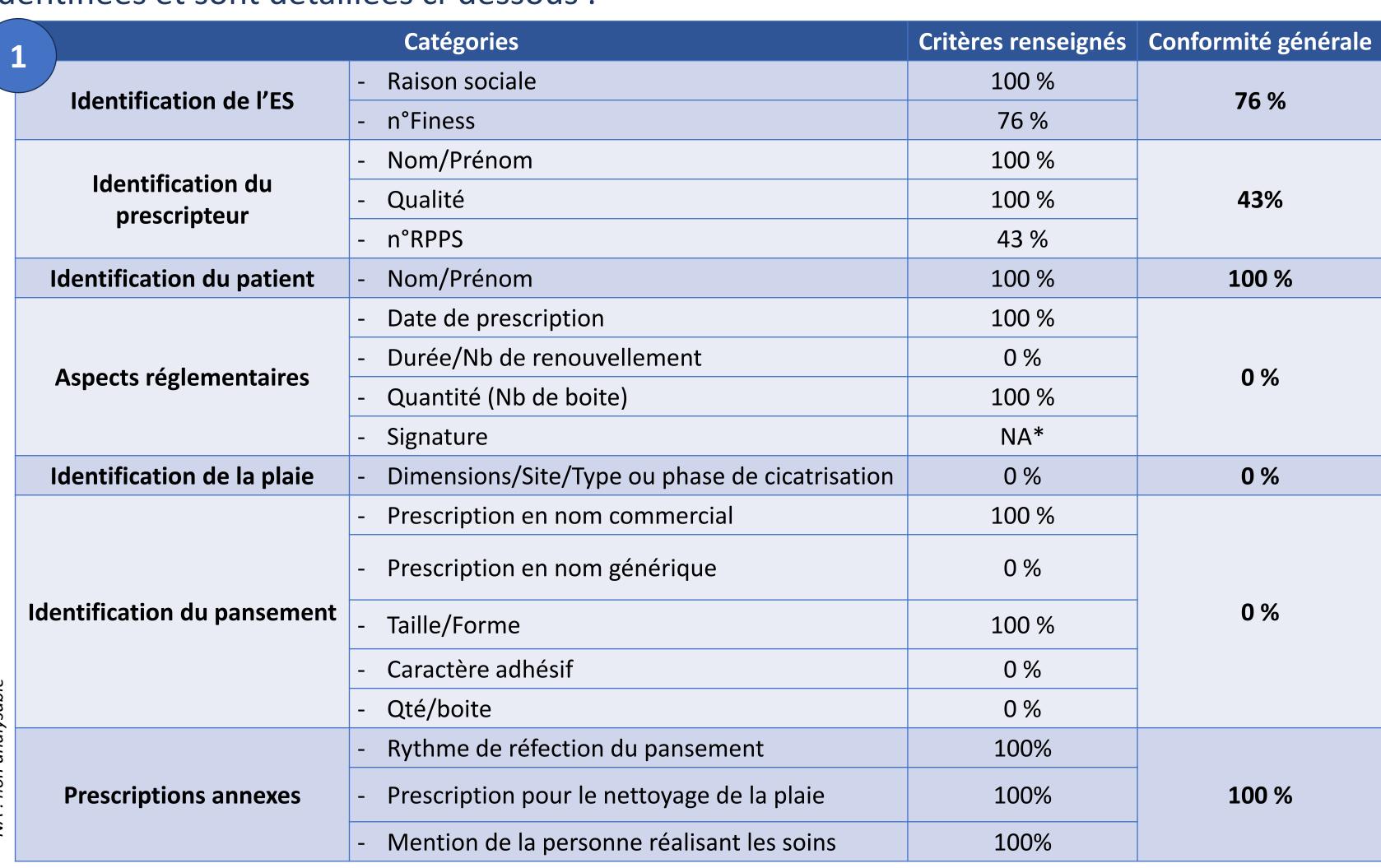
Étude prospective monocentrique, incluant des patients hospitalisés pour PTG, PTH ou PTE avec retour à domicile programmé. L'éligibilité a été vérifiée via le DPI (DxCare®) au lendemain de l'intervention. Après information orale, la non-opposition du patient et le nom de sa pharmacie d'officine ont été recueillis. Une semaine après la sortie d'hospitalisation, un contact téléphonique avec le pharmacien désigné a permis de recueillir les dispensations effectuées, ainsi que les éventuelles prescriptions réalisées en secteur libéral, consécutives à la prescription hospitalière. Cette étude a été enregistrée auprès de la DRCI de l'ES sous le n°PI2025_843_0063.

- > Les analyses ont porté sur la :
 - 1. Conformité de prescription : données analysées à l'aide d'une grille issue de la littérature⁽¹⁾, structurée en 7 catégories d'éléments attendus. Un taux de conformité est calculé par catégorie.
 - 2. Analyse pharmaceutique a posteriori : évaluation de la cohérence des prescriptions au regard des bonnes pratiques de prise en charge des plaies⁽²⁾.

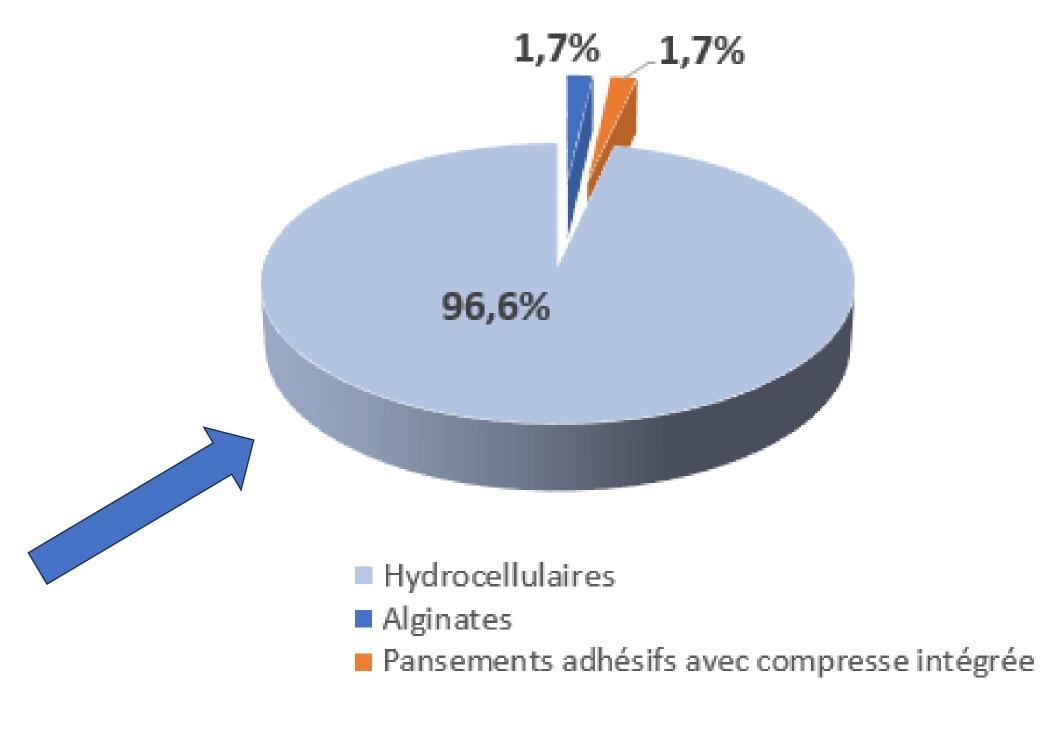
 3. Quantification des prescriptions effectuées par des professionnels de santé libéraux : données recueillies auprès de la pharmacie d'officine.
 - 1. Conformité de disponentien : en el continue de la consendence entre les noncembres en entre délimée
 - 4. Conformité de dispensation : analyse ligne par ligne de la concordance entre les pansements prescrits et ceux effectivement délivrés.
 - 5. Estimation des surcoûts : montants calculés à partir du tarif de responsabilité (TR) des DM, fixés par le CEPS.
 - 6. Impact écologique : conversion du montant total des surcoûts en émissions de CO₂e, selon un facteur moyen de 315 kg CO₂e par k-euro⁽³⁾.

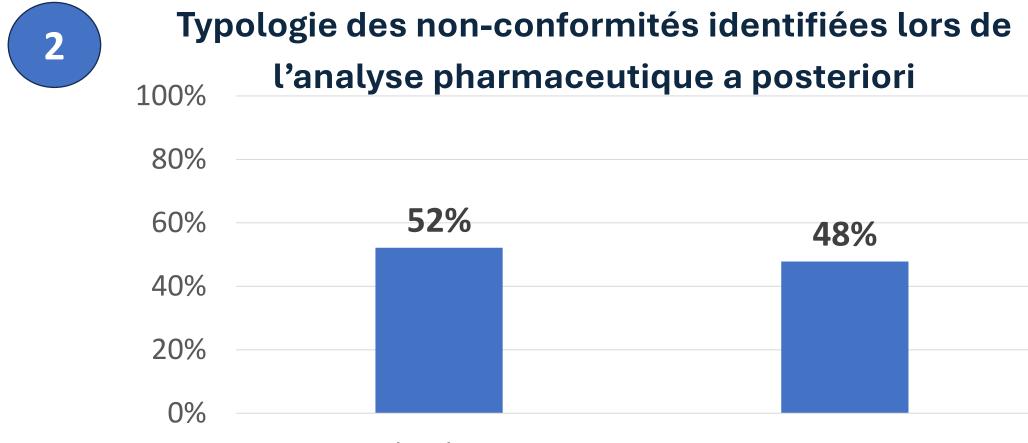
RESULTATS

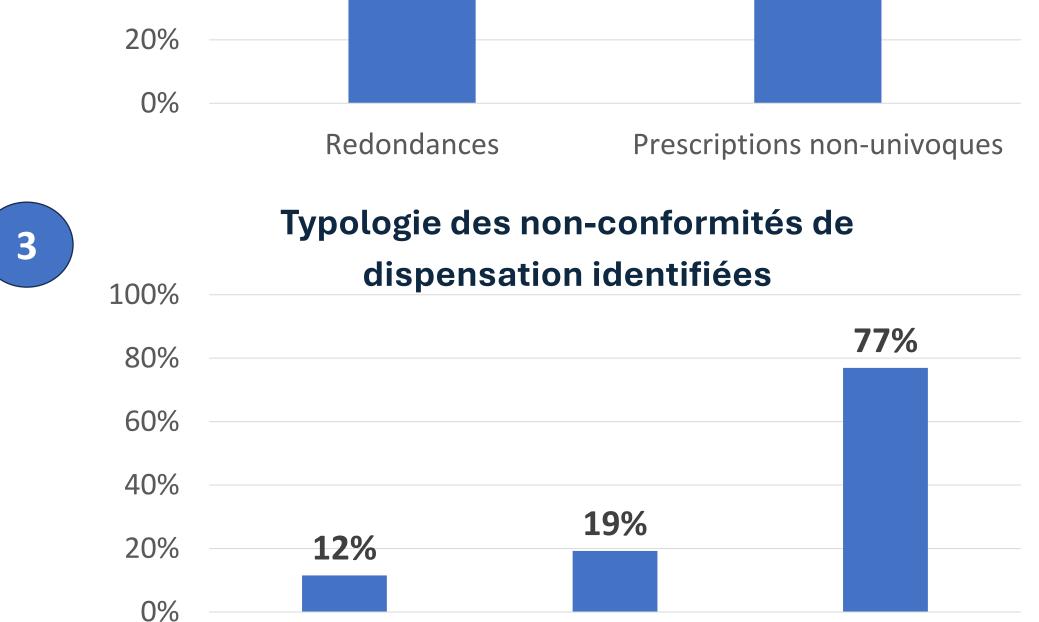
<u>Période d'étude</u>: **17 février au 7 mars 2025** - Sur les 73 patients initialement recensés, 37 ont été inclus dans l'analyse finale. Ce qui correspond à **37 ordonnances analysées**, comportant un total de 58 lignes de prescriptions, soit en moyenne **1,57 référence/ordonnance**. De nombreuses NC ont été identifiées et sont détaillées ci-dessous :











Erreurs de taille

Substitutions

Non-délivrés

Prescriptions réalisées en libéral consécutives à la prescription hospitalière

19,4 %, réparties de manière quasi équilibrée entre les médecins généralistes (57 %) et les infirmiers libéraux (43 %)

5 Estimation des surcouts évitables

Sur la période étudiée, les surcoûts ont été estimés à 402,39 €, correspondant à un surcoût moyen de **10,88 € par patient.**

Par extrapolation annuelle, cet impact économique représenterait plus de 7 000 €, en considérant un total de 950 interventions par an (PTG, PTH et PTE confondus), dont 71 % se soldent par un retour à domicile.

(proportion observée durant la période d'étude : 52 patients sur 73)

6 Impact écologique

La conversion de ces surcoûts en impact environnemental, selon un facteur d'émission moyen de 315 kg CO_{2e} par k-euro, permet d'estimer les émissions associées à **2 205 kg CO_{2e}** sur la période étudiée.

DISCUSSION - CONCLUSION

Des ordonnances ont été protocolisées par type d'intervention, validées par les chirurgiens, puis intégrées dans DxCare®. A ce jour, elles sont utilisées à 100%. Une montée en charge est prévue dans les autres services de chirurgie. Un formulaire DxCare® est en cours d'élaboration pour la prescription des pansements à l'échelle de l'ES. Il permet de générer une ordonnance, selon un modèle inspiré du CHU de Clermont-Ferrand, et sera validé au niveau institutionnel à la rentrée. A venir : formation ciblée des prescripteurs et renforcement du lien ville-hôpital avec la CPTS. (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)